

DES ENGAGEMENTS DE SERVICE QUALIBAIL RESPECTÉS

Tout au long de l'année, nos équipes travaillent pour respecter nos engagements de service. En 2008, tous les engagements de service mesurés ont été réalisés à plus de 88%.



ENGAGEMENT

1

Nous veillons à votre sécurité et à votre confort lors de votre installation.

Tous les points lumineux sont équipés d'ampoules à l'entrée dans le logement



Le contrôle de sécurité avant votre entrée dans le logement est effectué correctement



Le canon de votre serrure est changé avant votre entrée dans le logement



Le livret du locataire vous est remis à votre entrée dans le logement



Nous envoyons directement à la CAF les dossiers de demande d'APL aux bénéficiaires potentiels



ENGAGEMENT

3

Pour les rendez-vous relatifs aux visites conseil ou à vos demandes d'interventions techniques, nous respectons votre emploi du temps

Les rendez-vous pour interventions techniques sont fixés en lien avec vous



Les rendez-vous pour visites conseil sont fixés en lien avec vous



ENGAGEMENT

4

Nous respectons nos délais d'intervention techniques

Nous respectons nos délais d'interventions techniques, dès réception de votre demande



ENGAGEMENT

5

Vos attentes sont prises en compte pour l'attribution d'un logement

Vous recevez un accusé de réception dans un délai de 8 jours après le dépôt de votre demande de logement



Un rendez-vous pour étudier et prendre en compte vos besoins est fixé d'un commun accord pour toute demande de logement



Vous êtes informés par courrier de la décision de la Commission d'Attribution, dans un délai de 72h



ENGAGEMENT

7

Notre régie ou les entreprises qui interviennent pour notre compte répondent à des critères de sélection rigoureux

Les réparations sont effectuées dès la première intervention



Vous estimez corrects la tenue, le comportement et la présentation de l'intervenant



Le rendez-vous est respecté



Aucun prêt de matériel à l'intervenant n'a été nécessaire



ENGAGEMENT

8

Nous organisons votre départ sans surprise

Une visite conseil vous informe, avant votre départ, des éventuelles réparations ou remises en état

